



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Constitution européenne

Question écrite n° 46659

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur les modalités de l'organisation d'un référendum sur le projet de constitution européenne. Comme d'autres pays de l'Union européenne, la France, par la voix du Président de la République, s'est dite favorable à la tenue d'un tel référendum. Il lui demande, dans ces conditions, s'il ne serait pas souhaitable que l'ensemble des référendums soit organisé le même jour, afin d'offrir à cette consultation une vraie dimension européenne, et si la France entend oeuvrer dans ce sens.

Texte de la réponse

À plusieurs reprises et dès avant la conclusion de la négociation du traité établissant une constitution pour l'Europe, la France, par la voix du ministre des affaires étrangères, avait émis l'idée d'une synchronisation par les États membres de leurs calendriers de ratification, quelle que fût par ailleurs la procédure que chaque État aurait retenue conformément à ses règles constitutionnelles. Cette synchronisation sur un même jour ou une même semaine aurait en effet favorisé, pour la première fois, un véritable débat européen plutôt que vingt-cinq débats nationaux juxtaposés ou échelonnés. La ratification du traité, le choix de la procédure et celui de sa date demeurent cependant une prérogative individuelle des États membres, soumise à des exigences spécifiques, de nature constitutionnelle notamment. Pour cette raison, il est apparu que l'organisation concomitante des procédures de ratification par tous les États membres de l'Union ne pouvait constituer une voie praticable. Un effort particulier de concertation et d'échanges avec le plus grand nombre possible de partenaires n'en reste pas moins souhaitable et nécessaire, afin d'inscrire le débat sur le traité constitutionnel dans une véritable perspective européenne.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46659

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2004, page 7067

Réponse publiée le : 9 novembre 2004, page 8844